

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 75 (1930)
Heft: 7

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

L'aviation au Conseil national. — La lutte contre la propagande antimilitariste. — Une utile publication : *La mission de l'armée suisse*. — Le colonel-commandant de corps I. Iselin.

Formuler des propositions « qui soient mieux en rapport avec les circonstances de notre époque », c'est cet excellent M. Rochaix, député genevois au Conseil national, qui a fondé sur cette expression vague dont se contenteront des âmes vaporeuses, une invite au Parlement à renvoyer au Conseil fédéral le projet relatif à l'aviation pour le remplacer par un autre. Si M. Rochaix est ici qualifié d'excellent, c'est que les personnes qui le connaissent affirment, en effet, qu'il est la perle des braves gens, tout pain bis, de ces hommes dont on dit qu'ils ne feraient pas de mal à une mouche. Le projet qu'il préconiserait de préférence à celui que les Chambres fédérales ont voté, rien dans son discours ne permet d'en supposer les termes ; il suffirait qu'il fût mieux en rapport avec les circonstances de notre époque. Si M. Rochaix est capable de discerner dans l'imbroglio international actuel d'autres circonstances de notre époque que celle de l'incertitude du lendemain, il méritera d'être félicité. Il a ajouté que, plutôt que de s'en remettre au sort des armes pour garantir la sécurité de notre pays et de nos institutions, il voudrait s'en remettre « à la sagesse des nations, à celle des peuples surtout ». Nous qui nous imaginions que le « aide-toi, le ciel t'aidera » relevait de la sagesse des nations ! M. Rochaix est d'un autre avis.

Naturellement, ce verbiage farci de sentiments édulcorés n'a pas emporté la conviction du Conseil national, mais sûrement il doit faire le bonheur d'un tas d'autres braves gens à qui la sonorité de certains mots ferme les yeux sur la réalité. Ce qui nous amène à l'intention exprimée par la dernière chronique suisse de revenir sur le débat du Conseil national.

Il s'agit plutôt d'une circonstance qui l'a précédé. Les adversaires de notre armée, sincères ou non, ont mis toutes voiles dehors pour exercer une pression populaire sur le parlement. Ils ont multiplié les assemblées de citoyens auxquelles ils ont fait voter des résolu-

tions hostiles à la proposition du Conseil fédéral, résolutions qui, d'ailleurs, n'ont pas exercé sur les députés une influence plus profonde que les doux propos de M. Rochaix. Or, dans une de ces assemblées, — peut-être y en a-t-il eu d'autres, mais nous ne connaissons que celle-là, — des citoyens se sont présentés qui ont donné la réplique aux adversaires. Cela s'est passé à Lausanne. Aux paroles, ils ont opposé les faits ; à l'ignorance des théoriciens et des rhétoriciens le savoir des praticiens, aux arguments imprécis la précision, à la phraséologie l'expérience et l'observation ; et comme en général notre public aime à être exactement informé, et qu'il ne lui déplaît pas d'entendre le son de toutes les cloches et non pas seulement celui d'une cloche unique, le résultat a été que la résolution qui, dans l'idée des promoteurs de la réunion, devait grossir le stock envoyé à Berne, n'est pas sorti de leurs poches.

Conclusion : l'exemple est à imiter. Quand les adversaires de l'armée sauront qu'ils doivent s'attendre partout et toujours à une contradiction éclairée, ils deviendront prudents dans le choix de leurs arguments, et plus réservés dans l'emploi de leurs moyens de propagande électorale. C'est affaire d'organisation et de dévouement. Les jeunes ne manquent pas, et de moins jeunes aussi, qui sont prêts à marcher pour une bonne cause. Il suffit de les grouper. Pas n'est besoin d'être nombreux, mais décidés et éclairés. La campagne contre l'armée revêtira promptement un autre caractère lorsque ses propagandistes s'apercevront qu'ils ne sont plus libres de conter à tout venant tout ce qui leur passe par la tête.

* * *

Une parole de bon sens a été prononcée à Berne. M. de Muralt, le rapporteur français de la commission, a fait remarquer que toute cette opposition à l'organisation de l'aviation militaire reposait sur une prétention plus générale, celle de supprimer la défense militaire de la Suisse, et que c'est par l'examen de cette prétention qu'il conviendrait, dans le fond des choses, de commencer. C'est exact, c'est bien à elle qu'il convient de remonter et sur laquelle il serait particulièrement utile que les opposants à la propagande antimilitaire attirent l'attention du public des assemblées populaires où ils portent leurs contradictions. A la dialectique des antimilitaristes qui n'a d'autre fondement que des suppositions ou des sentiments personnels, ce qui est essentiellement fragile, ils peuvent opposer la réalité des faits, c'est-à-dire, en cette matière, l'histoire, ce qui constitue une base solide. Ainsi a fait récemment, dans des articles

de la *Gazette de Lausanne*, M. V. initiale qui, ou nous nous trompons fort, doit être celle du major P. de Vallière. Nous ne saurions mieux faire que de signaler ces articles, le premier surtout, à nos lecteurs. V. y invoque un certain nombre de témoignages de l'étranger sur la valeur de notre armée dans les années qui précédèrent la guerre européenne.

Pendant cette période, à mesure que les menaces de conflit se précisaient, « l'armée suisse, écrit-il, devenait l'objet de la constante attention des grandes puissances. Des missions militaires toujours plus nombreuses, de tous les pays d'Europe et même d'Amérique et d'Asie, venaient étudier sur place nos institutions militaires, assister à nos grandes manœuvres, suivre nos écoles et nos cours d'instruction, prouvant ainsi l'importance qu'on attachait autour de nous à l'efficacité de notre résistance. L'Angleterre nous envoyait en 1907 une commission militaire accompagnée de trente parlementaires, dont cinq socialistes, dirigée par lord Amphill. Les généraux français Langlois, de Torcy, Bonnal, Pau, firent de fréquents voyages d'études en Suisse. L'Autriche désignait son chef d'état-major, le maréchal Conrad von Hötzendorf, comme chef de mission à nos manœuvres de 1910. En 1912, l'empereur Guillaume, accompagné de son chef d'état-major de Moltke et de plusieurs généraux, venait s'assurer lui-même de l'état de notre préparation militaire, après avoir fait en Belgique, l'année précédente, une visite semblable. Il s'agissait de comparer les possibilités de résistance des deux petites nations.

« L'opinion de ces visiteurs de marque n'est pas sans intérêt. Tous reconnaissent à l'armée suisse, à côté des défauts de toute institution humaine, des qualités remarquables qui en font « un merveilleux instrument de guerre » (général de Torcy). En 1907, le général Langlois écrivait : « On peut affirmer qu'il faudrait des forces très supérieures, beaucoup d'hommes, beaucoup de temps et d'argent pour venir à bout de l'armée suisse. Dans le cas d'un conflit européen, elle serait un appoint considérable pour celui des belligérants avec lequel elle marcherait. Elle serait tout aussi bien offensive que défensive. Elle a une grande valeur matérielle, une plus grande valeur morale encore. Nous ne pouvons que rendre un éclatant hommage à ceux qui la commandent, à ses officiers et à ses soldats. »

« En 1908, le général Bonnal déclare après les manœuvres du 3^e corps : « Cette armée apparaît comme très redoutable, grâce aux qualités de race du soldat. »

« Le général von Hötzendorf en 1910 : J'ai suivi depuis longtemps, avec un grand intérêt, le développement des institutions militaires si originales de la Suisse et suis arrivé ici avec une opinion assez

haute de leur valeur. Non seulement, je n'ai pas été déçu, mais ce que j'ai vu a dépassé mon attente. »

« On pouvait lire dans le *Figaro* du 5 septembre 1912, sous l'impression des manœuvres du 3^e corps : « Les Suisses sont les fils de ces superbes soldats qui ont rempli l'Europe de leur gloire et combattu sur tous les champs de batailles... Envahir la Suisse semble presque impossible. »

» Après le défilé du 3^e corps d'armée, en 1912, le correspondant de la *France militaire* écrivait : « L'infanterie suisse n'a donc pas seulement fait preuve, au cours de ces manœuvres, d'une véritable aptitude à la marche, d'une résistance et d'une solidité éprouvées, d'une très bonne instruction tactique, mais encore d'une discipline du rang et d'une tenue sous les armes qui lui permettent de soutenir la comparaison avec les meilleures infanteries. »

« A la veille de la guerre, en 1913, le général français Maïtrot caractérisait le rôle éventuel de nos forces : « L'armée suisse a une grande valeur matérielle ; elle a une plus haute valeur morale encore ; c'est un outil de guerre de premier ordre, aussi bien dans la défensive que dans l'offensive, et ce serait un formidable appoint pour celui des deux belligérants, France ou Allemagne, avec lequel elle marcherait. » (*Nos frontières de l'est et du nord*, page 75.) »

* * *

A ces rappels du passé d'avant-guerre, mais qui restent concluants, on doit ajouter ceux de l'époque toute récente de la guerre que nos lecteurs connaissent, non en se limitant au procédé de l'affirmation, ordinaire aux propagandistes de l'antimilitarisme et fort insuffisant, mais toujours en invoquant les preuves documentaires. Elles ne manquent pas ; on n'a que l'embarras du choix.

Enfin, on peut faire remarquer combien est absurde cette croyance qu'en supprimant l'armée et la résistance à l'invasion, on épargne aux populations les maux de la guerre. Cet argument défaitiste est celui sur lequel s'appuient de préférence les antimilitaristes. La prochaine guerre sera plus dure encore que la dernière, exposent-ils, les aviateurs, les gaz, multiplieront les destructions et les souffrances. Notre armée est trop faible pour écarter de notre territoire le fléau des forces étrangères. Abandonnons l'idée de la résistance, nous écarterons la guerre, et les bombardements, et les gaz, et les destructions, et les souffrances.

On n'écarterait rien du tout. On n'écarterait surtout pas la guerre, parce que ce n'est pas l'armée qui attire les forces étrangères, mais

le territoire. Si nous refusons de l'occuper d'autres viendront l'occuper à notre place et se mettre au bénéfice de sa couverture. Nous verrions quand même chez nous toutes les atrocités de la guerre, déchaînées par ces autres qui se battront chez nous, jugeant très préférable de porter les destructions sur notre sol, plutôt que de les voir atteindre le leur. Ici encore on peut invoquer les enseignements de l'histoire. L'ancienne Confédération a vécu de ces enseignements-là ; elle a vu l'étranger se servir de notre sol pour ses conflits guerriers, et l'inexistence d'une armée capable, même faible et inférieure à celles des puissances combattantes, n'a pas protégé la Suisse et ses habitants du fléau. Les Français franchirent le Jura, les Autrichiens et les Russes franchirent le Rhin, Souvaroff franchit les Alpes. Tous ces gens réglèrent leurs querelles sur notre dos, et le vasselage, sous la coupe des uns et des autres, fut notre sort. Voilà ce que fut la Suisse désarmée, tandis que 1914 nous a montré ce qu'était la Suisse armée. Ce n'est pas à dire que notre chance soit toujours la même, mais l'armée demeure le moindre risque, ce qu'il fallait démontrer.

* * *

Ainsi fait, en très bons termes, le colonel Schibler, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division. Au lieu du développement qu'on vient de lire, pourquoi n'avoir pas renvoyé simplement nos camarades à sa plaquette *La mission de l'armée suisse. Causeries à nos soldats ?* Elle en est à sa troisième édition¹, ce qui dit assez la faveur dont elle jouit. La 1^{re} édition a paru en 1907, élégamment traduite en français par notre camarade Ed. Barde, à Genève. Celle qui sort de presse aujourd'hui a été remaniée, accrue, tenant compte notamment de la guerre européenne et de ses suites. Le tout est rédigé simplement, clairement, sans recherches de rhétorique, et d'autant plus éloquemment. Qui désire étayer solidement la réplique aux adversaires de l'armée ne trouvera pas de meilleur guide.

La publication se propose l'enseignement du soldat, mais a le droit de prétendre à davantage, à l'enseignement du citoyen suisse. Les pages sur la discipline, sur la camaraderie et l'esprit de corps, sur la préparation à la guerre s'adressent non exclusivement mais plus spécialement néanmoins au soldat ; celles sur la neutralité de la Suisse, sur les leçons de l'histoire, sur nos droits et nos devoirs, sur l'arbitrage, sur l'ordre intérieur s'adressent à tous et à chacun, au citoyen comme au soldat.

¹ G. Vanéy-Burnier S. A., Lausanne, édit.

* * *

Le colonel-commandant de corps Isaac Iselin vient de mourir à Bâle, entouré de l'estime générale. Il était dans sa 79^e année.

Ils sont devenus rares, très rares les officiers de sa promotion, et avec lui disparaît le dernier survivant de ceux qui exercèrent en Suisse le commandement d'un secteur de corps d'armée pendant la guerre européenne. Officier d'infanterie, ses derniers commandements furent celui de la 5^e division, puis à partir de 1912, celui du 2^e corps d'armée. Il commanda le secteur nord de la frontière de 1914 à 1917 et prit alors sa retraite. Apprécié de tous ceux qui furent ses camarades ou sous ses ordres, il fut pendant toute sa carrière et dans toutes les fonctions qu'il revêtit, un chef considéré, en même temps que le plus parfait galant homme.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'instruction sur l'emploi des chars de combat.

Une nouvelle *Instruction sur l'emploi des chars de combat*, approuvée dès le 24 janvier 1929 par M. Painlevé, alors ministre de la guerre, vient seulement de paraître. Elle abroge et se substitue à la vieille *Instruction provisoire du 23 mars 1920 sur l'emploi des chars comme engins d'infanterie*, qui se bornait à codifier les règles nées de la guerre et visait l'emploi du matériel tel qu'il s'était présenté au cours des opérations de 1918.

Le char de combat qui apparaissait, il y a dix ans, comme l'arme moderne par excellence, semble à présent avoir un peu perdu de l'engouement qu'il avait alors suscité. Sans conteste, son rôle avait été de premier plan dans la victoire. Il le devait autant à ses effets matériels obtenus sur le champ de bataille qu'à l'effet moral produit sur un adversaire privé d'un engin similaire et n'ayant pris aucune disposition sérieuse pour lui résister efficacement. La « surprise des chars » avait été l'élément essentiel de notre succès en 1918, un peu comme la « surprise de l'artillerie lourde » était intervenue dans le succès allemand d'août 1914.

Pendant toute la durée des hostilités, l'évolution du char de com-

bat se résume en trois phases. D'abord, la réunion sur un même engin du moteur mécanique, de la chenille et de la cuirasse est imaginée pour rompre les réseaux de fils de fer, ouvrir des brèches praticables à l'infanterie. Ce rôle spécial du début s'élargit quand, armé d'un canon de 37, le char put détruire les nids de mitrailleuses ayant échappé aux tirs à distance de l'artillerie ordinaire. Il devint alors une arme d'accompagnement de première valeur pour l'infanterie. Il obtint, en troisième lieu, droit définitif de cité quand, employé en masse et par surprise, il permit de lancer des attaques d'infanterie sans préparation d'artillerie. « Arrêter les chars, c'est briser l'attaque », ordonnait vainement Ludendorf à ses artilleurs en 1918.

Le matériel employé pendant la guerre, après des tentatives diverses infructueuses, s'était efforcé de satisfaire aux besoins ainsi indiqués dans un document officiel portant la date de décembre 1915 ; il demandait qu'on réalisât des « véhicules à traction mécanique permettant de transporter à travers tous les obstacles et sous le feu, à une vitesse supérieure à 6 kilomètres à l'heure, de l'infanterie avec armes et bagages, et des canons ».

On ne peut pas dire que, dès le début, on n'avait pas vu grand ! Discussions et tâtonnements se prolongèrent. En 1916, en 1917, les premiers chars sortis en France, construits par le Creusot ou Saint-Chamond, étaient des engins moyens pesant 14 et 24 tonnes, fortement blindés, armés d'un canon et de deux ou quatre mitrailleuses, portant un équipage de six ou huit hommes. On sait leur insuccès aux affaires d'avril 1917.

Cet insuccès, qui fit conclure aux Allemands à l'inefficacité pure et simple de l'engin nouveau, en suite de quoi ils renoncèrent à en construire, provoqua chez nous un changement dans la construction. Dans notre programme de matériel pour 1918, nous adoptons le type de char léger et rapide. La maison Renault devait livrer 2 000 chars de 6 à 7 tonnes, chacun armé d'une seule arme, canon de 37 ou mitrailleuse, arme sous tourelle pivotante avec un équipage réduit à deux combattants, le conducteur et le tireur.

Mobile et souple, le char léger grimpait à peu près toutes les pentes courantes ; il pouvait progresser à travers les entonnoirs du champ de bataille, suivre partout l'infanterie et fournir une course totale de 50 kilomètres, à l'allure pratique de 1 à 5 kilomètres. Ses défauts ? Le conducteur voyait mal le terrain et, sans aménagement préalable, le char ne pouvait franchir une coupure ayant plus de 1 m. 80 de largeur. Cependant, grâce à son peu de visibilité, à sa vulnérabilité restreinte, surtout à son emploi en masse, il a rendu les services qu'on connaît.

Si l'on avait renoncé au char moyen du début, on avait néanmoins admis l'utilité d'un char lourd, engin de rupture pesant de 40 à 60 tonnes, capable de franchir, sans travaux préalables, la plupart des obstacles de la guerre de position et, par son simple passage, de créer par écrasement, à travers le chaos des tranchées, des entonnoirs et des réseaux, une véritable piste où se précipiteraient à sa suite, fantassins, chars légers et artillerie d'accompagnement.

Le programme de mars 1917 prévoyait encore la fabrication de 2 500 chars, dont 100 lourds, 400 moyens, 2 000 légers. Pour 1919, le haut commandement demandait 4 000 chars légers et 1 000 lourds. Voilà qui donne une idée de la lenteur, des hésitations avec lesquelles évoluent les idées en matière de construction de matériel de guerre...

Faut-il rappeler les occasions dans lesquelles, en 1917 et 1918, ces chars de combat ont été employés ?

Leurs promoteurs avaient conçu un emploi massif, par surprise. Mais, la fabrication était forcément lente. Impatients, les Anglais lancèrent dès la bataille de la Somme quelques engins isolés qui donnèrent l'alerte. En avril 1917, nous lançons huit groupes, au total 82 chars Schneider ou Saint-Chamond, de type moyen, sur le front de la V^e armée, du plateau de Craonne à l'Aisne. 67 chars participent ensuite, le 22 octobre, à l'affaire de la Malmaison : la préparation a été parfaite, cinq appareils seulement sont détruits.

En 1918, nos chars moyens interviennent encore dans plusieurs actions de détail, au bois Sénecat, en avril avec la première armée, à Cantigny, en mai, avec les Américains, le 10 juin au nord de Compiègne, où 144 chars moyens bloquent, malgré d'assez fortes pertes, les progrès des Allemands.

Les chars légers Renault font leur première apparition sur un champ de bataille, le 31 mai, aux lisières de la forêt de Villers-Cotterets et, tandis qu'un emploi sporadique ruine le matériel en ce qu'il permet à l'ennemi de concentrer ses actions de riposte, l'emploi en masse s'affirme de plus en plus efficace.

Le 18 juillet, lors de la fameuse contre-offensive lancée sur la poche de Château-Thierry, la X^e armée dispose, au sud de Soissons, de 244 chars moyens (six groupements), 225 chars légers (trois bataillons) et la VI^e armée, encore plus au sud, de 48 chars moyens (1 groupement), 225 chars légers (trois bataillons). D'autres engins sont au sud de la Marne ou sur le front Damery-Marfaux, en sorte que la totalité du matériel dont nous disposons alors entre en jeu. Sans aucune préparation d'artillerie, le 18 au matin, les divisions de la X^e armée partent à l'assaut ; et si les chars perdent 25 % de leur effectif, les divisions allemandes n'en sont pas moins enfoncées : c'est le retournement des

situations dans la bataille de 1918 et les chars prennent ainsi une part bien réelle à ce retournement.

D'où leur notoriété à la fin de la guerre. Bien que la doctrine de leur emploi fût seulement amorcée, que l'outil lui-même eût besoin de perfectionnements, on rêvait de généralisation. Après l'infanterie, les chars n'ouvraient-ils pas un horizon merveilleux à l'artillerie, aux services, liaisons, états-majors et commandements ?... Tout paraissait possible dans les conjectures immédiates de la victoire et le problème des chars, susceptibles d'engendrer de si profondes modifications, méritait d'attirer de très près l'attention du haut commandement.

Il fallait laisser se calmer les esprits, se rendre compte surtout que les résultats obtenus en 1918 par les chars furent autant dus à la surprise qu'à leurs effets matériels proprement dits et se souvenir qu'à la guerre, jamais deux situations ne se présentent de façon identique.

Aujourd'hui, la mise au point semble effectuée et le char de combat est jugé à un point de vue strictement objectif dans les conditions nouvelles de la guerre future.

L'armée française compte 9 régiments de chars, 3 bataillons formant corps, 6 compagnies d'ouvriers.

Le matériel de service appartient à trois types différents :

Type léger, char « Renault FT » ;

Type moyen, char « Mark V une Etoile » ;

Type lourd, char « 2C ».

Donnons les caractéristiques de chacun de ces types.

Le char léger pèse 7 tonnes, ce qui lui permet d'être porté sur camions aménagés, sur les wagons plats ordinaires des compagnies de chemins de fer et d'utiliser les ponts d'équipage de 9 tonnes construits avec le matériel de pont modèle 1901. Sa vitesse maximum de marche peut atteindre 7 kilomètres à l'heure ; mais au combat, il fait une moyenne de 2 kilomètres. Marchant au ralenti, pour obtenir une progression silencieuse, sa vitesse ne dépasse pas 800 mètres à l'heure. Son approvisionnement en essence lui permet de marcher huit heures sans ravitaillement. Le camion porte-char chargé marche à une moyenne horaire de 9 kilomètres et fait des étapes journalières de 80 kilomètres. Sur bon terrain et par temps sec, le char léger est susceptible de franchir une tranchée de 1 m. 50 de large et de gravir une pente de 45 degrés. Il peut traverser des gués ou blancs d'eau d'une profondeur inférieure à 70 cm., écraser les réseaux de fils de fer et les défenses accessoires usuelles, jeter bas des murs de moins de 40 cm. d'épaisseur, franchir les taillis de 8 à 10 ans et les haies de toute nature. Son blindage est à l'épreuve des projectiles des armes

portatives de l'infanterie et de la plupart des éclats d'obus. Il est armé d'une mitrailleuse ou d'un canon de 37 placé sous tourelle et certains appareils sont armés d'un canon de 75 raccourci placé sous réduit. L'équipage du char léger se compose d'un officier ou gradé chef de char, qui est également tireur, et d'un homme de troupe, mécanicien-conducteur. Le char léger est apte à prendre part, en liaison avec l'infanterie, aux diverses phases de la bataille, depuis la prise de contact jusqu'à l'exploitation.

Le char moyen pèse 32 tonnes. Il marche à l'allure de 5 kilomètres à l'heure, réduite à 2 kilomètres sur terrain de combat. Il emmène 6 heures d'essence, franchit des coupures à bords francs de 4 mètres de large, traverse tous les réseaux et renverse les arbres de 35 cm. de diamètre. Son armement se compose de deux canons de 75 raccourcis sous blockaus latéraux, et de 4 mitrailleuses sur rotule. Son équipage compte un officier et treize hommes. En raison de sa faible mobilité sur chenilles et de son grand franchissement, le char moyen est plus spécialement propre à intervenir dans l'attaque des positions fortifiées pourvues d'un réseau complet de communications larges et profondes. Sa protection, inférieure à celle du char léger, conduit généralement à l'employer avec un puissant appui de feu, au petit jour, par temps brumeux ou sous la protection d'abondants tirs fumigènes.

Quant au char lourd, il pèse 70 tonnes, marche à 10 kilomètres à l'heure, réduits à 5 sur terrain de combat. Il est approvisionné pour 12 heures. Mêmes facultés de franchissement que le char moyen, mais blindage très supérieur. Son armement se compose d'un canon de 75 sous tourelle et de quatre mitrailleuses (une sous tourelle, trois sur rotules). De bonnes facultés de vision lui permettent d'utiliser son canon et ses mitrailleuses jusqu'à une distance de 1 000 à 1 200 mètres. Son équipage comprend un officier et onze hommes.

Le char lourd ajoute au grand franchissement du char moyen un armement plus puissant, une vitesse, des moyens de vision et une protection très supérieurs.

Le commandement l'emploie : pour l'enlèvement des positions très fortement organisées ou couvertes par des obstacles naturels ; pour la lutte contre les armes automatiques qui, ne pouvant être neutralisées par les feux d'infanterie, se trouvent, en même temps, en dehors du rayon d'action des chars d'accompagnement légers ou moyens ; pour la protection de ceux-ci contre les engins anti-chars et les chars ennemis. A la suite d'une attaque réussie, les chars lourds peuvent pénétrer profondément dans le dispositif ennemi pour exploiter le désarroi de l'adversaire en détruisant ses batteries, ses

organisations de commandement et de défense et en attaquant ses réserves. Dans la défensive, le char 2C peut être utilisé pour contre-attaquer les chars ennemis ayant pénétré profondément à l'intérieur du dispositif de défense.

(A suivre.)

INFORMATIONS

Pro Juventute. — Le comité de *Pro juventute* nous communique deux cartes postales illustrées et une plaquette en argent, actuellement en vente à l'occasion du 1^{er} août. Une des cartes, qui fait voir un écolier très appliqué, recueillera la faveur du public. Sur l'autre, trois enfants à l'air idiot ne parviennent pas à secouer leur morne tristesse derrière un feu de joie. La plaquette reproduit une tête de fillette d'un type assez répandu chez nos petites confédérées des cantons allemands.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jules Poirier : *Les bombardements de Paris*. 324 pages, avec 18 croquis et 30 photographies. Payot, Paris 1930.

Dans la préface qu'il a rédigée pour ce livre, M. le général Niessel, membre du Conseil supérieur de la guerre, relève le fait qu'il circule sur les bombardements aériens trop d'idées actuellement irréalisables et de pure invention et qu'il est heureux que ce livre apporte, par ses chiffres et ses récits, des précisions sur les bombardements de la dernière guerre.

En Suisse, tout comme dans les autres pays, nous voyons, d'une part, bon nombre de personnes nous annoncer sur tous les tons que, dans une guerre future, les populations civiles seront soumises à des bombardements aériens dépassant en horreur tout ce qu'on peut s'imaginer, et, d'autre part, une autre catégorie de personnes tout aussi bien informées et compétentes dénier au bombardement aérien toute valeur réelle aussi bien morale que matérielle. Parallèlement, nous avons les partisans d'une forte aviation de bombardement et ceux qui déclarent l'aviation de bombardement inefficace et par conséquent inutile pour notre défense nationale.

A tous ceux que ces questions intéressent, le livre de M. Poirier